

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25594**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Conducteur d'opérations logistiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi des industries de santé (CPNEIS) - Les entreprises du médicament (LEEM)	Président de la CPNEIS

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3104 - Industrie pharmaceutique

Code(s) NSF :

311 Transports, manutention, magasinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le (la) titulaire du CQP Conducteur d'opérations logistiques réalise tout ou partie des opérations de réception, prélèvement, approvisionnement, tenue de stocks, préparation de commandes, manutention et expédition des matières premières, articles de conditionnement et produits finis pharmaceutiques (médicaments, à usage humain et à usage vétérinaire), dans le respect des bonnes pratiques de fabrication, des bonnes pratiques de distribution, des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement et des règles spécifiques aux produits pharmaceutiques.

Les principales situations professionnelles rencontrées sont les suivantes :

- Vérification de la conformité des matières, articles de conditionnement et produits pharmaceutiques
- Réalisation des opérations de rangement et de manutention des matières, articles de conditionnement et produits pharmaceutiques
- Préparation de commandes
- Enregistrement et suivi des mouvements de stocks
- Gestion des flux des matières et de produits
- Réalisation d'opérations d'entretien du matériel et des accessoires
- Renseignement et vérification des documents de production
- Transmission d'informations

Les capacités attestées :

- Identifier les caractéristiques des matières, articles et produits finis pharmaceutiques et leurs conditions de stockage
- Identifier les informations spécifiques aux matières, articles et produits finis pharmaceutiques
- Identifier la conformité d'une matière, d'un article ou d'un produit au regard des documents associés
- Calculer des quantités de produits
- Identifier les anomalies et les traiter à un premier niveau
- Utiliser les accessoires et matériels de manutention adaptés dans le respect des règles de sécurité
- Utiliser les règles de déplacement, de manutention, de chargement et déchargement
- Localiser les différentes zones liées aux opérations de logistique et repérer l'emplacement des matières, produits et articles
- Réaliser des opérations d'entretien de premier niveau sur les matériels et accessoires utilisés
- Localiser les produits à préparer
- Prélever, grouper et dégroupier des produits
- Placer les bonnes quantités de produits dans les bons contenants
- Constituer une palette en optimisant chaque préparation
- Enregistrer une opération de réception, transfert ou expédition en utilisant les outils appropriés
- Consulter les mouvements de stocks
- Identifier les conséquences d'un mouvement de stock
- Compter les produits selon les procédures en vigueur lors des opérations d'inventaire et réaliser les opérations de report de stockage
- Réaliser l'ensemble des contrôles et vérifications requis de manière fiable
- Utiliser les documents en vigueur en appliquant les BPF/BPD
- Appliquer les règles d'hygiène, de lavage des mains, de port de tenue de travail et de déplacement dans l'entreprise
- Appliquer les règles de sécurité dans toute intervention
- Utiliser un système informatisé
- Enregistrer des informations liées à son activité
- Identifier la signification des informations affichées
- Transmettre la bonne information au bon interlocuteur en utilisant le vocabulaire technique approprié
- Renseigner les différents documents liés à son activité en appliquant les règles BPF
- Rechercher et traiter des informations techniques
- Mener des actions pour atteindre ses objectifs individuels d'amélioration
- Renseigner des outils de suivi d'indicateurs
- Identifier la signification des différents indicateurs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités : Industries du médicament à usage humain et à usage vétérinaire

Types d'emploi accessible : Agent logistique dans les industries du médicament, préparateur de commandes, magasinier, cariste, préparateur logistique ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1103 : Magasinage et préparation de commandes

Réglementation d'activités :

L'obtention du CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) est obligatoire pour travailler en logistique.

Une formation aux Bonnes Pratiques de Distribution (BPD) est également obligatoire pour travailler en logistique de produits pharmaceutiques.

Sur certains postes de conducteur(trice) d'opérations logistiques, des habilitations peuvent être exigées : habilitation électrique, ...

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de 8 unités de compétences :

- Unité de compétence 1 - Identifier les matières, articles ou produits et apprécier leur conformité aux documents associés
- Unité de compétence 2 - Réaliser des opérations de rangement et de manutention des matières, articles ou produits dans le respect des règles de sécurité
- Unité de compétence 3 - Préparer des commandes internes ou externes
- Unité de compétence 4 - Enregistrer et suivre les mouvements de stock
- Unité de compétence 5 - Appliquer les règles BPF / qualité et les règles de sécurité
- Unité de compétence 6 - Utiliser un système informatisé
- Unité de compétence 7 - Traiter des informations écrites et orales
- Unité de compétence 8 - Intégrer dans son activité courante les actions à mener pour réaliser des objectifs individuels dans le cadre d'une action de progrès

Chacune unité des compétences peut faire l'objet d'une validation partielle. Les 8 unités de compétences doivent être validées pour que le CQP soit délivré.

Après un parcours de développement des compétences, l'accès à la certification s'appuie sur une évaluation reposant sur deux modalités :

- Observation en situation professionnelle :
- Entretien avec trois évaluateurs (évaluateur habilité par la CPNEIS, le responsable hiérarchique du candidat, une personne de l'entreprise qualifiée externe au service désignée par la Commission formation ou par les Institutions Représentatives du Personnel de l'entreprise) sur les activités professionnelles réalisées par le candidat au cours de sa période de mise en pratique et, le cas échéant, au cours de son expérience antérieure.

Par Validation des acquis de l'expérience, après l'étape de recevabilité de la demande, l'accès à la certification s'appuie sur une évaluation reposant sur deux modalités

- Renseignement du dossier du candidat
- Evaluation s'appuyant sur l'expérience du candidat, à partir d'un dossier renseigné par le candidat, d'une observation et analyse des situations professionnelles rencontrées et d'un échange avec les évaluateurs.
- Cette évaluation est réalisée par un évaluateur habilité par la CPNEIS, le responsable hiérarchique du candidat et une personne de l'entreprise qualifiée externe au service.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury paritaire national est composé du même nombre de représentants « employeurs » que de représentants des « organisations syndicales » Le jury est également composé de quatre experts en formation professionnelle
En contrat de professionnalisation	X	Le jury paritaire national est composé du même nombre de représentants « employeurs » que de représentants des « organisations syndicales » Le jury est également composé de quatre experts en formation professionnelle
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Le jury paritaire national est composé du même nombre de représentants « employeurs » que de représentants des « organisations syndicales » Le jury est également composé de quatre experts en formation professionnelle
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 mai 2015 publié au Journal Officiel du 27 mai 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Conducteur d'opérations logistiques" avec effet au 27 mai 2015, jusqu'au 27 mai 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

www.leem.org

Autres sources d'information :

Lettre CQP

www.onisep.fr

www.centre-inffo.fr

Lieu(x) de certification :

CPNEIS - PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

France entière

Historique de la certification :

Modalité d'élaboration des référentiels :

Pour chaque CQP, les éléments suivants sont élaborés par la Branche :

Un référentiel d'activités détaillant les situations de travail rencontrées et les activités professionnelles réalisées

Un référentiel de compétences organisé en différentes unités de compétences

Un référentiel de certification décrivant les compétences évaluées et, pour chaque compétence, les critères et les modalités d'évaluation

Création du dispositif CQP par accord collectif du 13/12/1999, révisé le 19/01/ 2004

Références autres (passerelles ...) :

CQP Conduite de procédé de fabrication de l'industrie pharmaceutique

CQP Conduite de ligne de conditionnement de l'industrie pharmaceutique

CQP Inter- branches Agent logistique